

Première insertion (par ligne).....15 ct.
Chaque insertion subséquente.....8 ct.
Avis de naissance, mariage ou décès.....25 ct.

Prix réduits pour annonces à long terme, avis, réclames, etc., etc.
No 84, RUE AUGUSTA, SOREL

FEUILLETON No 28

LE CAPITAINE

-AUX-

Mains Rouges

X

EXÉCUTION

Quand il fut prêt, Flambard dit le prévenir :

"Faut-il des canotiers, capitaine ?"

"Non !" répondit brusquement Roscoff.

Il descendit dans sa cabine, prit un manteau, et reparut suivi de Julien Grenier, de Candale et de Pierik.

Tous trois portaient également des manteaux.

Chacun d'eux dissimula adroitement la provision de biscuits, les munitions et les effets ; Pierik entra le premier dans le canot, et le petit baril fut descendu au moyen d'une corde ; sous différents prétextes on avait écartés les matelots, et d'ailleurs la nuit était si sombre qu'ils n'eussent rien pu distinguer.

Minuit sonna.

"Qu'on apporte des lanternes, dit Roscoff.

"Etes-vous prêts, Messieurs ? demanda le capitaine aux officiers.

"Nous vous attendons, capitaine," répondirent Candale, Pierik et Grenier.

Alors Roscoff tourna la tête en arrière, et dit d'une voix rauque et vicomte de Kéroulais :

"Passez, citoyens !"

Hector commença à descendre l'échelle de corde.

L'œil curieux des matelots brassait cette scène ; aucun ne venait à comprendre. On ne pouvait croire qu'à pareille heure et pendant une nuit aussi obscure, il s'agit d'une promenade.

ailleurs la physionomie de Roscoff n'était rien moins que surannée ; les officiers eux-mêmes paraissaient mornes et déparagés ; quant au vicomte, on dit sur ses traits une mélancolie profonde.

Quand il fut dans le canot, Roscoff descendit à son tour.

On lui gardait à l'arrière la place d'honneur.

"Nagez ! dit-il.

Le canot s'éloigna.

Les matelots de la Thémis se précipitèrent, tâchant de distinguer quelque chose ; mais il devenait impossible de voir la barque, et le bruit affaibli des lames prouva seul qu'elle s'éloignait.

"Je n'augure rien de bon de ce qui va se passer ! dit un jeune aspirant à son camarade ; les misères sont funèbres aujourd'hui ; on craint que le canot qui vient de rendre la mer est une de ces gondoles de Venise dont les passagers ne revenaient jamais de leur promenade.

"Pourquoi vous imaginez-vous cela, Javie ? le capitaine a des phrases comme la lune ; mais n'attendez pas un caprice et une méchanceté."

"Roscoff est capable de tout !" murmura le jeune aspirant.

Ils firent quelques tours de promenade et s'arrêtèrent un moment. Guilaneck jouait l'air de l'île de Kéroulais.

On ne distinguait point ce que se disaient entre eux des matelots groupés à l'arrière ; mais il était facile de voir que le mécontentement était général, et que l'inquiétude devenait de plus en plus grande.

On sentait un malheur dans l'air.

"C'était un émigré, un noble, un Pitt et Cobourg ! s'écria un marin ; mais il vous avait des façons jolies que je n'oublierai pas, et tout capitaine qu'il est, si le citoyen Roscoff..."

Le matelot n'acheva pas... Un grand cri de détresse se fit entendre, et l'effroi glaça tous les cœurs à bord de la Thémis.

"Mort-diable ! s'écria Flambard, on assassine quelqu'un... Un canot ! un canot ! c'est le passager que l'on tue..."

Quelques hommes coururent du côté de la chaloupe.

Mais alors un second cri d'angoisse retentit, lent et prolongé comme un appel d'agonie.

"Ne bougez pas, vous autres, dit un matelot, c'est la fin."

Il y eut dans les groupes un moment de stupeur inexprimable ; puis la colère brilla dans les yeux, et les poings menaçants s'étendirent du côté par où Roscoff avait disparu.

La révolte des matelots, quand le capitaine refusa de se battre, n'était rien à côté de celle qui les animait maintenant. Quand ils entendirent de nouveau dans l'éloignement les rames battre la mer, ils se portèrent sur le flanc du navire où l'échelle restait suspendue.

Les lanternes s'élevèrent, on scrutait l'ombre, on fouillait l'océan.

La barque ne se voyait pas dans la nuit.

Le clapotement de l'eau prouvait seul que le canot approchait ; enfin il toucha.

Pierik monta le premier à bord. Après lui Candale sauta sur le pont.

Julien Grenier précéda de peu le capitaine.

Quand tous quatre se trouvèrent sur le navire, Roscoff commanda de hisser le canot.

Les matelots terrifiés se regardèrent.

"Un homme de moins !" dirent-ils.

Le capitaine convoqua les officiers dans la salle à manger qui servait de salle de conseil.

Quand il les vit réunis autour de la table, il promena autour de lui un regard interrogateur ; toutes les figures étaient glacées, les lèvres muettes, les yeux impénétrables.

"Allons, pensa-t-il, je vais boire la dernière goutte du calice."

Il chercha des papiers dans un portefeuille rouge, et lut d'une voix brève et tranchante l'ordre reçu en rade de Brest, et celui qu'il avait trouvé dans le pli cacheté la veille.

"Messieurs, dit-il en terminant, mes instructions étaient précises, j'ai dû m'y conformer. Il ne m'appartient pas de juger le gouvernement qui m'emploie... Le sang versé ne peut ni ne doit retomber sur ma tête... Il y avait en France un homme dangereux, vous pouvez témoigner qu'il vint à mon bord... qu'il n'y est plus... Vive la République, citoyens !"

"Vive la République !" répondirent les officiers d'une voix sombre.

"Veuillez maintenant signer le procès-verbal de ce qui s'est passé..."

Les officiers signèrent.

"Voilà tout ce que j'avais à vous communiquer," leur dit Roscoff.

D'un brusque mouvement, ils se levèrent tous, se séparant d'une façon ostensible du groupe formé par le capitaine et ses trois complices.

Et quand il fut seul, Roscoff, cachant son front dans ses mains, murmura :

"Qu'ai-je fait, Seigneur ! qu'ai-je osé faire !"

XI

GUILANECK.

La nuit que passa Roscoff fut

affreuse. Il comprenait à quel mépris il serait désormais en butte ; il sentait peser sur lui le poids d'un meurtre, et quand, seul avec Dieu, il pouvait lever le front avec la sérénité de l'innocence, il lui fallait baisser la tête devant les hommes ou braver leur opinion et se faire presque un mérite d'un forfait.

Avant l'aube il était sur le pont.

Flambard nettoyait un canon avec une attention extrême. Il vit venir le capitaine, mais il feignit d'être absorbé par sa besogne.

"Beau temps ! dit Roscoff avec une feinte gaieté.

"Bon temps, capitaine, répondit Flambard d'une voix brève.

"Qu'as-tu donc ? poursuivit Roscoff, qui voulait le pousser à bout et connaître le fond de sa pensée.

Moi ? ce que j'ai ? Rien, capitaine. On sent parfois des choses qui vous grouillent dans le cœur sans qu'on en sache la cause..."

Je fais ma besogne, et si je suis triste, personne n'a le droit de s'en plaindre que Moucheron, à qui je n'épargne pas les tapes..."

"Et moi... ? ajouta Roscoff avec tristesse.

"Mille pardons, capitaine ! on a beau être sous le régime de la République, il y a encore, comme dit le citoyen Candale, la hiérarchie et la discipline... Qu'est-ce que ça peut vous faire, la tristesse d'un matelot... ?"

"Quand ce matelot est un ami ?"

"Un ami ! parlons-en, des amis ! on s'aime parce qu'on croit se connaître, on échange une parole de son cœur... et puis le quartier-maître devient capitaine, et le maître d'équipage reste ce qu'il était..."

"En suis-je plus fier ?"

"Pourquoi m'interrogez-vous, capitaine ? demanda brusquement Flambard ; je ne vous fais pas de reproche."

Roscoff fit deux pas en arrière, hésitant, troublé, torturé ; puis il s'éloigna d'un pas chancelant.

Les officiers montaient sur le gaillard d'arrière.

Ils saluèrent Roscoff et s'éloignèrent, comme s'ils voulaient maintenir entre lui et eux une distance respectueuse.

Le capitaine les regarda avec une sévérité hautaine.

Il ne le vit point sans doute, et continuèrent à se promener en causant.

Ce fut alors que la vigie cria : "Navire sous le vent !"

"De quel côté ? demanda vivement Roscoff.

"Par notre hanche de babord."

"Enfin ! murmura Roscoff, je me laverai de l'une des accusations qui pèsent sur moi..."

Et prenant son porte-voix, il cria de cette voix calme, qui pouvait dominer jusqu'à la tempête : "Hisse toutes les voiles !"

Tiens, dit un officier à Julien, est-ce que l'on se battra aujourd'hui ?"

"Je le crois, répondit Grenier.

"Eh bien ! je ne serai pas fâché de voir de quel bois se chauffe le capitaine."

"Laisse arriver vent arrière !" dit la voix tonnante de Roscoff. Le bâtiment que l'on avait en vue était un beau navire élané, rapide, garni de canons à tous ses sabords. Il comprit vite l'intention de la Thémis, et parut accepter l'idée du combat comme une grande faveur.

(A continuer)

ON TRIAL FOR 90 DAYS. The finest, complete and latest line in Electrical Appliances in the world. They have never failed to turn. We are so positive of it that we will back our claim and send you any Electrical Appliances now in the market and you can try it for 90 days. Complete list of testimonials on earth. Send for book and journal free. W. T. Hoag & Co., Windsor, Ont.

LA GARDE DU PEUPLE !



the Dr. LEMULSION EN FACTION. Elle vous garantira sûrement de la maladie. VOUS Avez une Tres Mauvaise Toux, Souffrez d'Affections de la Gorge, Avez Perdu du Poids par Maladie, Etes Menace de Consommation. ELLE Chassera Cette Toux, Guérira Vos Poumons, Vous Donnera des Chairs, Empêchera la Consommation. Petites et Grandes Bouteilles, 50c. et \$1.00.

TRES AGREABLE AU GOUT. Demandez et voyez l'original "Dr. L. Emulsion."

ETABLI EN 1868



On trouvera toujours à mon magasin des Montres, Pendules, Lunettes, de première qualité, pouvant s'adapter à toute personne. JONCS DE MARIAGE, UNE SPÉCIALITÉ.

Articles en argent, tels que couteaux, fourchettes, cuillers, vases pour fruits, corbeilles, pots à l'eau, bidules, marinières, goblets, etc., etc., le tout de première qualité, à des prix très réduits. Pour réparations comme horloger, il défie toute compétition.

A. E. PIETTE HORLOGER ET BIJOUTIER. En face du Marché Richelieu. Maison Brunswick, SOREL.

L'ANCIENNE MAISON P. D. DODS & Co., N'est pas entrée dans la combinaison et elle continuera comme par le passé à vendre ses PEINTURES, VITRES, et VERNIS, etc., aux plus bas prix, tout en gardant les mêmes qualités de marchandises. Nos 188-190 Rue McGill Montréal

BANQUE D'HOCHELAGA L'UNE des plus SOLIDES du PAYS

Dépôts reçus et intérêts accordés. Traités vendus et collectés sur toutes les principales villes du CANADA ET DES ETATS-UNIS ARGENT Français, Anglais et Américain. ACHETE ET VENDU. SUCCURSALE A SOREL. W. L. M. DESY

TELEPHONE 9310 G. G. Gaucher. 61-Servant associé de la maison Gaucher & Tremblay -Marchand de- Farines, Provisions. LARD, GRAISSE, GRAIN, ETC. 91-93 Rue des Commissaires et 246 St Paul MONTRÉAL

Nous nous chargeons de la vente des produits Agricoles et faisons des avances sur Consignations. Août 1892-1a.

HOTEL PICHE

RUE AUGUSTA, SOREL. Liqueurs et cigares de choix ; bonne salle d'échantillons, et tout le confortable que l'on trouve dans un bon hôtel. Alp. Piche, Prop. RUE AUGUSTA, SOREL.

Hotel Riendeau,

-ANCIEN HOTEL- SAINT-NICHOLAS, Ci-devant annexé au Richelieu. PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL. Cet hôtel, auquel le nouveau propriétaire, M. JOSEPH RIENDEAU, a fait subir des améliorations très importantes, offre tous les avantages possibles, tout comme les hôtels les plus confortables de Montréal, et les meilleurs. Nous croyons donc devoir engager nos amis de cette partie du pays à visiter l'hôtel RIENDEAU quand leurs affaires les appellent à Montréal. Bien sûr qu'ils n'auront qu'à s'en féliciter. 2 mai 1890.-juo.

ORNEHOTE

RUE DE LA REINE, -SOREL. Joseph Parent, Prop. Cet hôtel offre maintenant aux visiteurs le confort qu'ils peuvent désirer. Il comprend un restaurant, qui sera toujours garni des meilleurs articles, et où l'on pourra se procurer à toute heure du jour et même la nuit, des HUITRES en soupe ou autrement, des SANDWICHES, PATES, GATEAUX, BISCUITS, etc., etc.

TABLES DE POOL et de BILLARD, Quant aux articles de consommation LIQUEURS, CIGARES, RAFAÏCHISSEMENTS, etc., ils sont toujours choisis et de première qualité.

-AUSSI- CREME A LA GLACE ET VIN CANADIEN, Manufacturé par lui-même. Ce vin est de première qualité, absolument pur, et ne se vend que cinq cents le grand verre. La cour et les écuries comptent parmi les plus vastes de la ville. Une visite est respectueusement sollicitée. JOSEPH PARENT, Prop.

PHENIX

DE LONDRES (ANGLETERRE) ÉTABLIE EN 1792. Succursale Canadienne Établie en 1864. Emet des polices en français ; la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une succursale au Canada. Montant des pertes payés depuis la fondation de la Cie. \$75,000,000 Surplus au fonds de réserve..... 3,000,000 Responsabilité des Actionnaires Illimitée. Dépôt au Gouvernement Fédéral pour la Garantie des assurés Canadiens..... \$187,043,00 Reclamations payées avec la plus grande ponctualité.

-AGENT A SOREL- W. L. M. DESY, Notaire. AGENT GENERAL D'ASSURANCE FEU-VIE ACCIDENT ET MARINE No 52 RUE DU ROI

Banque Molson.

Incorporée par Acte du Parlement, 1855 Bureau Principal..... Montréal Capital payé \$2,000,000 Fonds stable 1,150,000 SUCCURSALE A SOREL ; F. W. G. JOHNSON GERANT.

Dépôts reçus et intérêt accordé ; Collections sollicitées et remise de fonds immédiate. Traités fournis sur toutes les principales villes du Dominion. Argent anglais et américain acheté et vendu. COMMUNICATIONS PAR TÉLÉPHONE.

Scientific American Agency for PATENTS

CAVATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc. For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 Broadway, New York. Quotient breveté pour sécurité patente en Amérique. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the Scientific American. Largest circulation of any scientific paper in the world. Fully illustrated. No business man should be without it. Weekly, 63 cts a year ; \$1.20 six months. Address MUNN & CO., 361 Broadway, New York City.

CARTES D'AFFAIRES

L. H. COMEAU, L. L. L. AVOCAT No 48, Rue du Roi-Sorel

A. P. VANASSE AVOCAT Etude : -Bureau du "Sorelois" Sorel.

WURTELE & LACROIX AVOCATS Bureau de la Seigneurie de Sorel, 60 Rue du Roi, Sorel C. J. C. W. Mele, B. C. L. T. Lacroix.

E. A. D. MORGAN, B. C. L. AVOCAT Commissaire pour Ontario et Manitoba. Coin des rues George et Prince, Sorel.

J. A. VILLIARD, L. L. B. AVOCAT 33 Rue George, Sorel.

VICTOR ALLARD, B. C. L. AVOCAT Berthier (En Haut.)

Onimet, Emard & Maureault AVOCATS No 180 Rue St-Jacques, Montréal L'hon. J. A. Onimet, C. R. ; J. U. Emard, L. L. L. ; E. Maureault, L. L. B. Sorel, 27 avril 1892 -juo.

G. E. MATHIEU, L. L. L. AVOCAT Bâtisse "New-York Life Insurance Co.," Place d'Armes, Montréal. N. B. -M. Mathieu suivra les cours du district de Richelieu. Sorel, 27 sept. 1889-1a.

J. N. MONDOR NOTAIRE 30 Rue Georges, Sorel. Secrétaire-Trésorier du Conseil du comté de Richelieu. Argent à prêter sur hypothèque.

J. H. ROULEAU ARCHITECTE ET PROFESSEUR De l'Ecole des Arts et Métiers de Sorel. 70, RUE CHARLOTTE, SOREL

J. B. RESTHER & FIS ARCHITECTES BUREAU : Bâtisse Impériale, Chambres Nos 60 et 66. NO 107 ST-JACQUES, MONTRÉAL

M. Resther prendront charge d'expertises, Evaluations, Exploitations, Arbitrages, etc., etc. 26 août 1892 -juo.

DAVID ROBERGE GRAND CONSTABLE Et Huissier de la Cour Supérieure pour le District de Richelieu. Bureau et résidence, rue Elizabeth No 94, coin de la rue Providentielle. Bte P.-434 Bell Téléphone-57 SOREL, P. Q. 7 sept. 1892-1a.

Godias Bernier, Ferblantier. FLOMBIER - COUVREUR. Remercie cordialement le public de Sorel et des alentours de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et prend la liberté d'annoncer qu'il est plus que jamais en état de donner à ceux qui voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage toute la satisfaction possible.

Ouvrages faits à domicile ; réparations de tuyaux, fournaies, etc., etc. Couvertures en ardoise, ferblanc, tôle galvanisée, etc. Le tout exécuté avec soin, propreté et diligence, par des ouvriers habiles et expérimentés, et à des prix modérés. RESPECTUEUSEMENT. GODIAS BERNIER, 16-RUE DE LA REINE-16 SOREL.

A LOUER La maison occupée comme hôtel par M. Joseph Parent, Rue de la Reine. S'adresser à A. N. GOUIN So rel, 22 fév.-1m.



PILULES HOLLOWAY

Cette grande médecine de famille est au rang principal des nécessités de la vie. Ces fameuses pilules purifient le sang et ont une action des plus puissantes et cependant des plus adoucissantes sur le Foie, l'Estomac et les intestins dominant du ton, de l'énergie et de la jeunesse ces grandes sources premières de la vie. Elles sont recommandées avec confiance comme remède infailible dans tous les cas où la constitution, pour quelque cause que ce soit, est mise en danger ou affaiblie. Elles sont une nourriture et félicité dans toutes les maladies incidentes au sexe féminin, à toutes les époques et comme Médecine Universelle de la famille, elles ne sont pas surpassées.

L'ONGUENT HOLLOWAY

qui a des propriétés puissantes comme curatif, est connu par tout le monde ; pour la guérison des maux de JAMBES, ET DE L'ESTOMAC, VIEILLES HEMORRHOÏDES, PÔLEURS ET ULCÈRES, c'est un remède infailible. Si on en frictionne d'abord le cou et la poitrine, comme on le fait sur les viandes avec le sel, il guérit les Maux de Gorge, les Bronchites, la Diphtérie, la Toux, les Enrouements, et même l'Asthme. Pour les Eufures Glandulaires, les Abscesses, les Fistules, la Goutte, le Rhumatisme, enfin pour toutes espèces de maladies de la Peau, on ne l'a jamais trouvé en défaut.

Les Pilules et l'Onguent sont fabriqués au No. 233 OXFORD STREET, Londres, seulement, et sont en vente chez tous les Marchands de Médecines, par tout le monde civilisé, avec prescriptions presque dans toutes les langues. Les marques de commerce de ces médecines sont enregistrées à Ottawa. C'est pourquoi toute personne qui, dans les limites des Possessions Britanniques, tiendra des contrefaçons en vente, sera poursuivie.

Les acheteurs devraient toujours regarder à l'étiquette qui couvre les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 78 New-Oxford Street, auparavant 538, OXFORD STREET, LONDON, ce sont des contrefaçons.

HABILLEMENTS

BON MARCHÉ - CHEZ- P. E. LIZOTTE

On vient de recevoir un grand assortiment de Pardessus et Habits de toutes grandeurs pour Enfants et Jeunes Gens

Aussi une grande quantité de Tweeds et Draps de toute sorte à 75c dans la pièce. Il suffit de se rendre à ce magasin pour en convaincre.

LIBRAIRIE

Saint-Joseph

M. Vallée, tout en remerciant ses nombreux pratiques, prend la liberté d'annoncer au public en général qu'il vient de recevoir un magnifique assortiment de jouets de toutes sortes pour les fêtes. De plus une grande variété de cartes pour le JOUR DE NOEL et LE JOUR DE L'AN

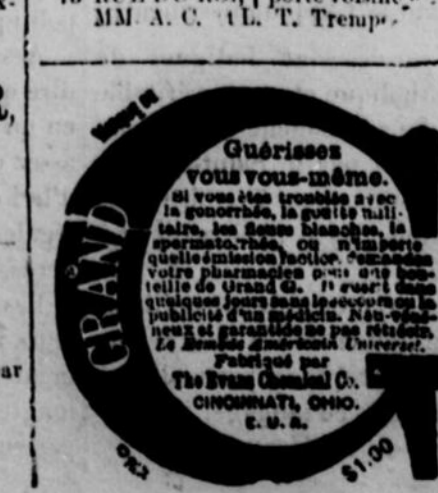
Spécialités en fait d'Albums, Livres de prières de toutes sortes, Chapelés, Cartes à jouer, etc., etc. -Un magnifique assortiment de- Cadres, Miroirs, Etc., Etc.

De plus il se chargera de l'encadrement de gravures ou images de toutes sortes, Diplômes ou certificats sur parchemin.

LE TOUT A PRIX RÉDUITS. Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule et tout le monde sera satisfait.

C. VALLEE

73 RUE DU ROI, | porte voisine, | MM. A. C. & L. T. Trepup.



LE SORELOIS

VENDREDI 17 MARS 1898

L'honorable M. Angers

Bientôt député de Champlain

Le Chroniqueur, de Québec, dit qu'il est presque certain que l'honorable M. Angers laissera prochainement le Sénat pour devenir député de Champlain.

Nous espérons que cette rumeur n'est pas fondée, ou du moins qu'elle ne l'est pas quant au successeur de l'honorable M. Angers au Sénat.

Ce siège appartient au comté d'Yamaska, et, si l'honorable M. Angers l'abandonne, le gouvernement saura ne le point oublier.

Le comté de Nicolet a eu déjà plus que sa part du patronage et des honneurs ministériels; que le comté d'Yamaska ait maintenant son tour.

Ce comté d'ailleurs possède des hommes qui ont tout autant de qualités que M. Ball, tout estimable qu'il est, et plus de titres que lui au siège temporairement occupé par l'honorable M. Angers.

ON DIT

On dit à Ottawa que M. White, député de Cardwell, est nommé percepteur des douanes et que la députation française se montre fort mécontente.

Les lignes qui précèdent sont empruntées au Monde. Si la nouvelle qu'elles comportent est vraie, nous le regrettons vivement.

Ce poste appartenait à un Canadien-français et c'est un Canadien-français qui aurait dû l'avoir.

Les Anglais ont plus que leur part et la Gazette a reçu assez de patronage du gouvernement pour être satisfaite, à moins toutefois qu'il ne soit entendu que le haut patronage, les gros jobs et les emplois les plus rémunérateurs sont d'avance destinés aux Messieurs White, à la Gazette et aux Anglais en général.

PAROLES INDIGNES

On prête à l'honorable M. Mercier les paroles suivantes, qu'il aurait prononcées ces jours derniers devant le club libéral Letcher, de Montréal.

Pourquoi les Canadiens-français et les catholiques sont-ils divisés comme ils le sont en parlant? La cause en est dans l'éducation qu'ils reçoivent. Cette éducation est mauvaise. Elle n'enseigne pas aux enfants à lever la tête comme des hommes libres; si on leur avait enseigné leurs droits d'hommes libres, ils n'attendaient pas les dictées d'un prêtre ou d'un évêque, ils penseraient par eux-mêmes (Applaudissements.)

Maintenant, le clergé qui les a poussés à la bataille sur cette question veut ré-uler. Il est temps de lui faire savoir que ceci est une question de race aussi bien que de religion. La défense de la race appartient aux pères de cette race. Celui qui n'a pas le courage de soutenir une femme ou d'élever une famille n'est pas compétent à parler quand la race est menacée. (Applaudissements.)

Ces paroles sont indignes de tout catholique et une véritable honte dans la bouche d'un homme décoré par le Saint-Siège; aussi hésitons-nous à croire que M. Mercier les a réellement prononcées.

Nous espérons donc qu'il se fera un devoir de les contredire, sans délai et que si, par malheur, il avait tenu ce langage, il s'empressera de le désavouer.

Dans l'un ou l'autre cas, il est tenu de parler.

Son titre de comte romain, le haut poste de confiance où ses compatriotes l'ont un jour appelé, son titre aussi de catholique lui en font un devoir.

Donc, M. Mercier, parlez, et parlez vite.

Autrement "votre peuple" se croira autorisé à dire que non-seulement vous avez été un charlatan politique, mais encore que vous ne vous êtes montré amis du clergé qu'aussi longtemps que vous avez pu compter sur lui pour avancer vos petites affaires personnelles et politiques.

Les orangistes et les Ecoles Catholiques au Nouveau-Brunswick

A sa récente assemblée tenue à Frédéricton, la grande loge orangiste du Nouveau-Brunswick a décidé de présenter une requête à la chambre d'assemblée concernant l'administration des écoles. Cette requête demande:

1 L'abrogation des ordonnances et règlements permettant aux ordres religieux catholiques d'enseigner dans les écoles publiques;

2 Qu'on ne fasse pas usage pour les écoles publiques d'aucun couvent ou maison religieuse, tant que ces bâtiments seront occupés en tout ou en partie par les membres d'un ordre religieux;

3 Qu'on prenne les mesures nécessaires et immédiates pour rendre justice à la minorité protestante de Bathurst et du Village de Bathurst, et

4 Qu'on voie à ce que la loi des écoles libres de la province soit administrée franchement et impartialement dans l'intérêt de tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances religieuses.

On se rappelle, dit à ce sujet le Moniteur Acadien, qu'après plusieurs années d'agitation le calme fut rétabli au sujet des écoles par un arrangement intervenu entre les autorités civiles et religieuses. En vertu de cet arrangement plusieurs écoles enseignées par des religieuses, comme à St-Jean, Frédéricton, Moncton, etc., furent mises sous l'opération de la loi et admises à participer aux allocations provinciales et locales. Un malheureux malentendu s'est élevé à Bathurst, où la minorité protestante ou plutôt protestante se croient lésés dans leurs droits. Ce malentendu menace de raviver les anciennes et déplorables animosités dont tout le monde fut si heureux d'acquiescer la fin il y a une quinzaine d'années.

Il est évident qu'il est très opportun pour nous d'attendre que la nouvelle administration démocratique ait mis en pratique son programme sur la réforme du tarif, avant de prendre des mesures radicales ou même importantes relativement au nôtre.

Le marché anglais nous sera toujours ouvert, comme il l'est aujourd'hui, sans que nous puissions y obtenir toutefois aucun privilège; mais cela ne doit point nous faire dédaigner l'immense marché américain qui est à nos portes.

Aujourd'hui que M. McKinley est battu et que M. Blaine est mort, au moment où arrive au pouvoir une nouvelle administration qui s'est formellement engagée à réduire le tarif, il devra nous être moins difficile d'arriver à renouer avec nos voisins des relations commerciales à l'avantage des deux pays, sans toutefois renoncer à notre autonomie commerciale, ce qu'exigeait M. Blaine comme préliminaire de toute négociation.

La Question du Tarif

M. McCarthy qui, en 1888, a énergiquement soutenu la politique nationale et qui, jusqu'à la dernière session, est resté fidèle à la protection, a brûlé mardi, aux communes, ce qu'il avait adoré jusqu'ici et il se montre prêt à adorer ce qu'il brûlait naguère, dit l'Etendard.

Les circonstances ont-elles donc changé au point de justifier la subite volte-face de M. McCarthy?

Il y a à peine treize ans que notre industrie naissante jouit de la protection que lui accorde la politique nationale.

Assurément, on ne peut pas dire que cette industrie a acquis, en un si court espace de temps, assez de force pour être aujourd'hui en état de lutter à armes légales avec les industries étrangères.

Les Etats-Unis qui protègent leurs industries bien plus efficacement et depuis beaucoup plus longtemps que nous ne songent pas encore à les livrer à la libre

concurrence universelle. Tout au plus ont-ils l'intention d'abaïsser un peu le mur presque infranchissable qui les isolait trop, commercialement parlant, du reste du monde.

Dans sa résolution, M. McCarthy dénonce les coalitions des industries rivales, les combines, qui maintiennent des prix factices et hors de proportion avec le coût de la production. C'est fort bien; il est indiscutable que c'est là un des mauvais côtés de la protection qui en a plusieurs; mais en voulant guérir un mal, il faut éviter de s'en infliger un plus grand.

M. McCarthy propose de diminuer considérablement les droits sur les produits de l'Angleterre et, par suite, sur ceux des autres nations étrangères qui sont liées avec l'Angleterre par des traités de commerce.

Il faut d'abord remarquer que l'Angleterre ne nous demande aucun privilège à l'entrée de nos ports, parce qu'elle ne peut nous en accorder aucun chez elle. Nous avons déjà traité cette question des droits préférentiels et en avons démontré l'impossibilité virtuelle.

Des concessions de cette nature en faveur de l'Angleterre et de ses alliés commerciales nous mettraient en luttés ouvertes avec nos voisins, les Etats-Unis, qui sont les plus redoutables rivaux de l'Angleterre avec laquelle ils n'ont aucun traité de commerce.

M. McCarthy prétend aujourd'hui que la politique nationale, qu'il trouvait excellente hier, doit être abolie complètement pour faire place à un tarif de revenu seulement.

Pour être conséquent avec ses déclarations, sa résolution aurait dû demander une réduction immédiate du tarif aux nécessités du revenu. Il aurait alors été tout à fait en ligne avec la politique de ses nouveaux amis de l'opposition; mais il demande toute autre chose en proposant des droits préférentiels en faveur des produits anglais, allemands, belges, etc.

Il n'entraînera personne à sa suite, et les organes libéraux sont les premiers à le lui signifier.

Au moment même, dit le Herald, où le nouveau congrès américain est sur le point de réviser son tarif, il serait au plus haut degré téméraire pour le Canada de s'attirer son hostilité en accordant à la Grande Bretagne, à la Belgique et à l'Allemagne, un meilleur traitement sur nos marchés que celui que nous accordons à nos plus proches voisins.

Il est évident qu'il est très opportun pour nous d'attendre que la nouvelle administration démocratique ait mis en pratique son programme sur la réforme du tarif, avant de prendre des mesures radicales ou même importantes relativement au nôtre.

Le père coupable est allé ensuite se livrer au shérif en disant: "J'ai tué mon fils Michel et je m'attends bien à être pendu."

Répudiée par sa famille et tuée par la boisson

La fille d'un riche marchand de Londres, qui avait épousé contre le gré de sa famille un homme du nom de Martin, vient de succomber à Toronto, d'une syncope du cœur amenée par l'abus des boissons émévantes.

Tuée par sa femme et son domestique

L'épouse de M. Shaw, riche cultivateur de Grand County, dans l'Oregon, et Gallin, son domestique, l'ont tué, lui ont enfoncé le crâne et l'ont ensuite jeté dans l'écurie afin de faire croire au public qu'il avait été tué par son cheval. Le truc a été découvert et les coupables arrêtés.

Le LINIMENT de MINARD guérit les rhumes.

LE MONTREAL ET OCCIDENTAL

Il y a eu, mercredi, à Montréal, réunion des directeurs du chemin de fer Montréal et Occidental. Etaient présents: l'hon. J. A. Chapleau, président; le sénateur Desjardins, vice-président; H. J. Beemer, directeur-gérant; J. D. Rolland, Jacques Grenier, Dr T. A. Brisson, H. Leclerc, Dr W. Grignon.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur J. A. Chapleau a démissionné comme président et M. J. D. Rolland a été élu à sa place.

Il y a 32 milles de Saint-Jérôme à Sainte-Agathe, lousés au chemin de fer Pacifique Canadien, et la compagnie Montréal et Occidental fait circuler un train d'accommodation sur 22 milles, de Sainte-Agathe à Saint-Jérôme. Elle espère terminer sa ligne jusqu'à la Chute aux Iroquois, soit 30 milles, pour le 1er septembre prochain.

LA BOISSON

Le nommé Joseph Tyo, de Cornwall, Ont., a été arrêté et renvoyé aux assises d'avril pour avoir tenté de tuer son fils. Tyo se livrait à de fréquents excès de boisson. On a enlevé 108 grains de plomb du corps de son jeune garçon.

ENCORE LA BOISSON

Un homme et une femme poignardés. Les époux Frick, domiciliés rue Gaïn, Montréal, viennent de s'apercevoir qu'il n'est pas prudent de boire avec excès.

Frick a rencontré une vieille connaissance qu'il a amenée chez lui. Tous deux ont fait de fortes libations puis se sont chamaillés et en sont venus aux coups de poing. Tout à coup, l'ami de Frick a tiré un couteau de sa poche et s'est mis à frapper ce dernier à la tête. La femme de Frick a voulu porter secours à son mari, mais elle a elle-même été grièvement blessée, puis son assaillant s'est de nouveau mis à frapper Frick, qui tomba sur le plancher apparemment mort.

L'état de Frick est assez critique, mais il est probable qu'il guérira; quant à son assaillant il a pris la fuite. La police est à ses trousses.

TOUJOURS LA BOISSON

Un père tue son enfant

Le nommé Michel Sullivan, de Gardner, Mass., se trouvant en état d'ivresse, a enfoncé avec hier la porte de la pièce où ses deux fils se trouvaient et les a attaqués à coups de hache. Ces derniers désarmèrent leur père qui, furieux, déchargea un pistolet sur son fils Michel. Celui-ci, frappé en pleine poitrine, est mourant.

Le père coupable est allé ensuite se livrer au shérif en disant: "J'ai tué mon fils Michel et je m'attends bien à être pendu."

Répudiée par sa famille et tuée par la boisson

La fille d'un riche marchand de Londres, qui avait épousé contre le gré de sa famille un homme du nom de Martin, vient de succomber à Toronto, d'une syncope du cœur amenée par l'abus des boissons émévantes.

Tuée par sa femme et son domestique

L'épouse de M. Shaw, riche cultivateur de Grand County, dans l'Oregon, et Gallin, son domestique, l'ont tué, lui ont enfoncé le crâne et l'ont ensuite jeté dans l'écurie afin de faire croire au public qu'il avait été tué par son cheval. Le truc a été découvert et les coupables arrêtés.

Le LINIMENT de MINARD guérit les indigestions.

Mort du frère Anselme

HISTOIRE TOUCHANTE

Un noble sous la bure

Un homme qui était bien connu des touristes dauphinois, le frère Anselme, frère porteur de nuit de la Grande-Chartreuse, vient de mourir. Sous ce modeste nom se dissimulait la personnalité de M. Brécourt, qui joua autrefois un rôle des plus brillants dans la haute société parisienne.

M. Brécourt avait été marié trois fois. De sa troisième femme, il avait eu une fille. Un jour, en rentrant de la chasse, il déchargea son fusil sur une haie derrière laquelle se trouvait son enfant. La petite fille tomba mortellement blessée. Le désespoir de M. Brécourt fut immense. C'est alors qu'il prit la résolution de finir ses jours désolés au couvent de la Grande-Chartreuse, où il occupa jusqu'à la fin les plus humbles et les plus pénibles fonctions.

Mort tragique à Hochelaga

Un accoupeur de chars du nom de Charles Whyte, à l'emploi du Pacifique, a été renversé mercredi sur la voie et a eu les jambes broyées sous les roues. Transporté à l'Hôpital Notre-Dame, il est mort quelques heures après l'accident.

Le LINIMENT de MINARD

guérit la Diphtérie.

Des Chinois massacrés

60 Pirates

Cœurs arrachés et mangés

TORTURES INOUIES

Le vapeur "City of Rio de Janeiro" est arrivé à San Francisco, retour de Yokohama et Hong Kong. Parmi les nouvelles apportées par ce navire se trouve un rapport publié dans un journal de Yokohama sur l'extermination d'une bande de pirates dans un village chinois, au mois de janvier dernier. Le 15 dudit mois, deux jonques montées par des pirates se sont réfugiées dans un des passages des environs de la ville de Shei-ju, appelé Fan-tu, et quelques hommes d'équipage des deux bateaux sont descendus à terre. Fan-tu avait été ravagé à plusieurs reprises par les nombreux pirates qui exerçaient leurs déprédations le long des côtes du Chekiang, et plusieurs habitants de l'endroit avaient été tués par ces bandits. Quelques-uns des pirates qui avaient débarqué ont été reconnus par les habitants du village auquel appartenait leurs victimes.

Ceux-ci se sont réunis en consultation et 300 d'entre eux bien armés ont surpris un matin les pirates sur leurs jonques. Les assaillants ont enfoncé les portes des cabines à coup de haches et ont criblé de balles les 50 ou 60 pirates qui s'y trouvaient. Ces derniers, dès les premiers coups de feu, ont cherché à se réfugier dans les parties intérieures de leurs navires; mais l'attaque a été si rapide qu'ils n'ont pu faire aucune résistance et tous moins doux ont été massacrés et presque hachés par les villageois exaspérés. Les deux qui ont été épargnés étaient réservés pour un autre genre de mort.

Parmi les habitants du village tués par les pirates se trouvait le fils du patriarche de la localité. Au lever du jour les deux pirates escortés par tous les villageois ont été amenés vers la tombe du jeune homme et un tas de paille fut préparé pour chacun des prisonniers.

Deux des plus proches parents du défunt, armés de couteaux, se sont ensuite approchés des pirates, leur ont ouvert la poitrine et arraché le cœur qu'ils ont placé sur une table sur laquelle on avait allumé des cierges et fait brûler des essences. Les parents

du jeune homme mort, vêtues de blanc, ont fait le tour de la tombe en poussant des cris et demandant à l'esprit du défunt de recevoir le sacrifice qu'on lui offrait comme une vengeance sur ses meurtriers. Les offrandes ont été hissées sur la tombe et les villageois sont retournés vers les jonques des pirates qu'ils ont saccagées et pillées, après avoir jeté à la mer tous les cadavres des pirates. Tout l'argent, l'or, la soie, le riz et les autres objets trouvés sur les jonques ont été partagés entre les familles qui avaient été éprouvées par les pirates.

Les deux jonques ont été ensuite amenées au milieu du courant et brûlées. Les corps des deux victimes du sacrifice furent aussi jetés à la mer et les parents du jeune homme tué par les pirates ont fait cuire leurs cœurs et les ont mangés.

LES BOXEURS

CORBETT ET MITCHELL

Les grands clubs athlétiques des Etats-Unis se disputent le privilège d'amener Corbett et Mitchell se battre dans leur ville respective. Le club de Newark, N. J., offre une bourse de \$80,000 aux boxeurs, s'ils veulent aller faire le coup de poing dans cette ville. L'argent sera immédiatement déposé si les pugilistes acceptent.

Le LINIMENT de MINARD guérit les enflures de la gorge chez les vaches.

LA TRAGEDIE

Du saut au Récollet

Arrestation de Guindon

Honoré Guindon, l'individu qui a été recueilli il y a quelque temps sur le chemin du Sault, mourant de froid, a été arrêté. On se rappelle que son compagnon de voyage, Napoléon Côté, a été trouvé mort à environ six arpents plus loin. Vu que Côté portait une blessure à la tempe droite et avait été trouvé gelé, dans l'attitude d'un homme qui était mort en défendant sa vie, le coroner a cru de son devoir de s'assurer de la personne de Guindon, dont le témoignage peut être des plus importants.

Le prisonnier a été arrêté à sa résidence, rue Saint-Justin, Montréal.

A. P. Avôkes, Mattawa, Ont., écrit: Je fus pendant des années troublé par les rhumatismes et la débilité nerveuse et après avoir employé six boîtes des pilules de Dr Williams je fus entièrement rétabli à la santé et puis faire maintenant une bonne journée de travail. Vendues par tous les pharmaciens ou envoyées par la malle à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50. Dr Williams Med., Co., Brockville Ont.

Noyé à Saint-Hyacinthe

Le jeune enfant de M. A. Larivière, de Saint-Hyacinthe, âgé de cinq ans, jouait mardi, sur l'Yamaska, quand tout à coup la glace s'effondra et il fut précipité au fond de l'eau.

On le repêcha quelques minutes après, mais la vie s'était éteinte. Les parents sont fous de douleur.

Le fanatisme à l'œuvre

La Grande Loge Orangiste vient d'adopter une résolution conseillant aux orangistes de résister à tous privilèges accordés aux catholiques.

C. C. RICHARDS & CIE

Messieurs.—En voyageant dans les montagnes je pris un rhume sévère qui dégénéra en maladie des reins et des rognons, me faisant souffrir des nuits entières. La première application de LINIMENT DE MINARD me soulagea tellement que je tombai dans un profond sommeil qui fut promptement suivi d'une guérison radicale.

Un maniaque étrangle une jeune fille avec le consentement de ses parents

Un fanatique anabaptiste a été arrêté à Latrig, en Russie, pour le meurtre d'une jeune fille de 14 ans. Il avait prêché pendant un certain temps dans la demeure d'un paysan, où plusieurs personnes s'étaient réunies. A la fin de son sermon, il a étranglé une jeune fille de 14 ans, avec le consentement de ses parents, afin de leur prouver qu'il avait le pouvoir de la ramener à la vie. Après deux heures de prières et d'exhortations du maniaque, les parents de la jeune fille, voyant que leur enfant était bien morte pour toujours, se sont convaincus qu'ils étaient en présence d'un infâme imposteur et l'ont fait arrêter.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur l'honorable M. J. A. Chapleau est descendu à Québec aujourd'hui. Son Excellence doit incessamment préparer ses malles et partir pour l'Europe. Son absence durera trois ou cinq mois, nous dit-on, et peut-être plus.

COMMENT GUERIR TOUTES LES MALADIES DE LA PEAU

Appliquez seulement l'ONGUENT SWAYNE. Aucune médecine interne requise. Guérit les dartres, l'eczéma, les démangeaisons, toutes les éruptions dans le visage, sur les mains, le nez, etc., etc., laissant la peau claire, blanche et fraîche. Les grandes qualités pour guérir ces sortes de maladies ne se trouvent dans aucun autre remède. Demandez à votre pharmacien l'ONGUENT SWAYNE. LYMAN FILS & CIE.

UN COADJUTEUR

Pour l'archevêque de St-Boniface

Le Rév. Père Langevin désigné au choix

Le Monde dit qu'il est rumeur que Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, a demandé au Saint-Siège de lui donner un coadjuteur. Le long apostolat de Mgr Taché et son état malade lui donnent droit à quelque repos.

On dit que les prélats du Nord-Ouest qui se rendent au chapitre de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, en France, et qui iront en même temps à Rome, demanderont à la Sacré Congrégation de la Propagande de nommer un assistant à l'archevêque de Saint-Boniface. On dit même, à Ottawa, que le coadjuteur de Mgr Taché est tout désigné d'avance et que c'est le Rév. Père Langevin, O. M. I., qui sera élu à ce poste important.

Le Père Langevin est aujourd'hui directeur du séminaire de théologie d'Ottawa.

C'est un tout jeune prêtre. Il n'a guère plus de 37 ans.

Il est né à Saint Isidore, comté de Laprairie, et a fait ses études classiques et théologiques chez les Sulpiciens de Montréal.

Entré chez les Oblats à Lachine, il y fit ses vœux de religion, puis fut chargé de plusieurs postes de confiance dans son ordre. C'est un homme de grand talent, nous dit-on.

Au Collège de Montréal, il fut confère de classe de M. le chanoine Bruchési, de M. l'abbé Candide Thériou, de MM. les avocats Beaudin, Monk, H. Lanctôt et de nombre d'autres de nos prêtres et citoyens distingués.

SIROP DE JOHNSON.

Aux pointes d'asperges composées. Contre les maladies du cœur, la danse de St-Guy, les Epilepsies nerveuses et autres. Ce sirop est beaucoup recommandé par les médecins.

NAISSANCE

A Saint-Pierre de Sorel, le 16 du courant, Madame Athanase Cournoyer, deux jumelles.

LE RHUMATISME GUERIT EN UN JOUR.—Le Remède St-Amand guérit le Rhumatisme dans 1 ou 3 jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieuse. Il enlève la cause et la maladie disparaît immédiatement. La première dose fait beaucoup de bien.—75 cents. Vendu par I. SYLVESTRE. 7 août 1898.—12

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 14 MARS.

L'orateur prend son siège à 3 heures.

Après quelques affaires de routine, motion se fait pour que la Chambre se forme en comité des subsides.

M. MCCARTHY ET LA PROTECTION

En amendement M. McCarthy propose la motion dont le Sorelois a déjà publié le texte.

La remarque, dit-il, après quelques préliminaires, ne peut être justifiée. L'établissement d'industrie au bénéfice général de la nation, mais si, à l'abri de la protection, les manufacturiers ont évité même la concurrence locale, s'ils se sont formés en "combines" qui contrôlent le marché, la protection a fait son temps.

Mais, d'abord, quels ont été les avantages de la politique nationale? Des industries que nous avons un grand nombre existantes sans la protection, parce qu'elles sont nécessaires.

Une étude impartiale des recensements de 1881 et de 1891 n'a amené à la conclusion que voici :

En 1881, 112,000 employés ou 44 pour cent du nombre total travaillaient à des industries que l'on peut mettre au crédit de la politique nationale, 50 pour cent de l'augmentation entre 1881 et 1891 est due à la même politique.

De même sur les \$309,000,000 de produits de notre industrie, en 1881, \$165,000,000 peuvent être attribués à la politique nationale. De 1881 à 1891, ce chiffre a augmenté de \$100,000,000; ce qui le porte à \$265,000,000.

Dans cette somme, quelle est la surcharge imposée au consommateur par la taxe fiscale? Cela est difficile à dire, mais on peut l'évaluer à 30 pour cent.

Par une comparaison entre les cotés des actions de la "Dominion Cotton Coy" il s'efforce ensuite de démontrer que cette hausse des prix créée par le tarif a permis à cette compagnie de payer de forts dividendes et d'élever la cote de son stock de 80 en 1882, à 110 maintenant.

Dans l'industrie du fer, M. McCarthy voit aussi un "combine" qui, grâce à un droit spécifique de \$13 par tonne, vend ses produits 70 pour cent plus cher que les produits anglais quand cette industrie n'emploie que 831 ouvriers.

M. McCarthy s'efforce ensuite de démontrer que le tarif pèse surtout sur les cultivateurs. Ils paient des droits sur tous les articles qui, pour eux, sont la matière première, les machines agricoles, le fil d'engorgage, les vêtements et les meubles, etc.

Passant à une autre partie de sa motion, M. McCarthy demande que nous accordions un tarif préférentiel en faveur de l'Angleterre, parce qu'il n'est pas juste, dit-il, que nous usions d'avantages du libre échange que nous donne la Grande-Bretagne sans lui rendre quelque chose en retour.

veur de la protection. Mais il ne serait pas sage d'attendre un changement économique dans le Royaume-Uni pour modifier notre tarif.

A six heures, la séance est suspendue.

SÉANCE DU SOIR

M. McCarthy continue son discours. Il ne trouve pas les promesses du gouvernement satisfaisantes. D'abord, il n'est pas donné de donner raisons en faveur du retard apporté à la réforme du tarif.

On objecte que ce serait réduire de beaucoup trop nos recettes. Mais la motion ne demande une réduction que pour l'Angleterre et les pays qui nous donneront des avantages spéciaux.

M. McCarthy se défend ensuite de l'accusation de changer d'opinion. Il prétend que pour lui, la protection n'a été qu'un moyen passager de favoriser notre industrie.

Il termine en lisant sa motion, que seconde M. Hodgins. M. Montague se lève et est accueilli par les applaudissements de la droite.

M. Montague se lève et est accueilli par les applaudissements de la droite. Il met le député de North Simcoe en contradiction avec lui-même.

M. Montague expose ce que le Canada a fait sous le régime protectionniste, quels progrès il a accomplis. La libre importation des articles manufacturés d'Angleterre ruinerait notre industrie nationale.

L'orateur félicite M. McCarthy de s'être porté le champion de la classe agricole. Il imite les libéraux en cela. Mais les questions de sentiment n'auront aucune prise sur les hommes d'Etat anglais qui ne demandent aucune réduction.

M. McCarthy, ajoute le Dr Montague, s'est prononcé contre les "combines." Mais sa conduite politique a donné lieu à un dangereux "combine" politique dont les membres sont aux antipodes et qui n'a pour but que d'embarasser le gouvernement.

En Angleterre, le gouvernement a protégé ses industries pendant plus de cinq siècles, et, dit l'orateur, M. McCarthy croit qu'en 13 ans, le Canada doit les abandonner à elles-mêmes.

Puis l'orateur montre que le tarif a été modifié de temps en temps pour alléger le fardeau de l'impôt autant que possible. Il ne s'agit pas de "combine" ni d'hostilité à l'Angleterre, mais bien de servir le pays.

Aussi, pas un peuple au monde, y compris la classe agricole, n'est plus heureux que le Canada. Les cultivateurs sont aussi bien ici que partout ailleurs.

En 1888, M. McCarthy a soutenu la politique nationale et voilà que tout à coup il trouve son chemin de Damas. Mais au lieu de prêcher la doctrine du contentement comme Paul, c'est la division et le mécontentement qu'il prêche.

La condition du peuple canadien est aujourd'hui, continue l'orateur, infiniment supérieure à ce qu'elle était en 1887. Et cependant M. McCarthy plaint ce pauvre peuple comme il a plaint les libéraux autrefois, comme il a plaint les libéraux autrefois, comme il a caractérisé de saut d'herobate, la conversion de M. Blake à la protection, comme il a plaint le "pauvre" sir Richard Cartwright.

La carrière récente de M. McCarthy est en effet pleine de contradictions.

M. Montague, après un brillant tribut à la mémoire de sir John A. MacDonald, conclut par une éloquentة péroraison. Son discours a été l'un des meilleurs de la session, et M. McCarthy a eu à subir une rude attaque. Ses contradictions, ses motifs, son dépit de n'être pas nommé ministre, tout a été passé en revue.

Le débat a été continué par MM. Edgar et Taylor. M. Ives proposa l'ajournement, et, à 12.15 hrs, la Chambre s'ajourne.

LE VIN DE ST-MICHEL

Ce vin généreux est fortifiant pour l'estomac; il rend les digestions faciles, il est souverain contre la constipation, l'épuisement, les diarrhées chroniques et les affections scrofuleuses et scorbutiques. Essayez-le. Se vend chez M. Alfred Francevar, marchand.

LE PONT D'YAMASKA

Des délégués dont nous avons donné les noms mercredi et qui étaient chargés d'avoir une entrevue avec le gouvernement au sujet de ce pont sont pour la plupart revenus.

Ils ont, à Ottawa, été accompagnés auprès des ministres par l'honorable sénateur J. B. Guévremont, MM. Dupont et Migault, députés fédéraux.

Un correspondant de la Mi-nerve lui écrit à cette occasion les lignes que voici :

La demande des délégués, telle qu'exposée par eux, est celle-ci. Sorel vota, il y a quelques années, un subsidé au chemin qui est devenu le chemin de fer du Sud-Est à condition que ce chemin serait exploité. Ce chemin devenu insolvable est exploité maintenant par le Pacifique Canadien. Le pont de ce chemin sur la rivière Yamaska a été emporté par les glaces le printemps dernier.

Le premier octobre dernier, le Pacifique Canadien ayant arrêté la circulation des trains, Sorel s'est trouvé sans aucune communication, ni avec le sud, ni avec le nord-est, au grand détriment de Sorel. Il en est résulté une grande gêne dans la population de cette rive et nombre de personnes ont dû s'en aller aux Etats-Unis.

Pour remédier à cela, le gouvernement devrait donner un octroi au Pacifique pour la construction du pont. "Les ministres répondirent que ce n'était pas l'intention du gouvernement d'accorder des subsides, durant la présente session, et que sa politique, d'ailleurs, est de ne subventionner que de nouvelles lignes et non d'anciennes. Mais la position de Sorel est si exceptionnelle que le gouvernement prendra la demande en sérieuse considération.

"Les délégués sont convaincus que l'octroi demandé sera accordé, si, au moins, cette année, du moins à la prochaine session."

HEMORROIDES! HEMORROIDES!

SYMPTOMES: Humidité, démangeaison intense et douloureuse, et toute la nuit, augmentée si on se gratte. Si on laisse faire il se forme une tumeur qui, souvent, saigne et forme ulcère, devenant très sensible. L'ONGUENT SWAYNE arrête la démangeaison et le saignement, guérit l'ulcération et, dans la plupart des cas, enlève les tumeurs.

Chez les pharmaciens ou par la maille post. 50 cts. Dr SWAYNE & Fils, Philadelphie.

LYMAN FELS & CIE Agents pour le gros Montréal. 1 an.—Du 23 août 1891.

Un incendiaire du nom de H. W. W. Young, de Toronto, âgé de 17 ans, a été condamné hier à 17 ans de pénitencier.

TOUSSEZ-VOUS?

Depuis un Jour! Une Semaine! Un Mois! Une Année! Des Années! PRENEZ LE SIROP DE Térébenthine ou DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr. Le Plus Efficace. Le Plus Agréable au Goût. NE CONTIENT NI Opiam, ni Morphine, ni Chloroforme.

EN VENTE PARTOUT. 93 et 95 cent le Flacon. DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. C. LAVIOLETTE, M.D., 117 Rue des Comptes, Montréal.

Pour l'Europe

MM. les abbés Ouellet, du séminaire de Saint-Hyacinthe, et McAuley, curé de Contrecoeur, sont partis mardi pour l'Europe, en route pour la Terre Sainte.

M. Charles Thibault, C. R., prendra passage, la semaine prochaine, à bord d'un des steamers transatlantiques, pour un voyage en Terre Sainte. M. Thibault doit se joindre au Pèlerinage Eucharistique qui part de Paris le 10 avril prochain, pour Jérusalem.

Nos souhaits de bon voyage et d'heureux retour aux distingués voyageurs.

Onguent et pilules Holloway

Rhumatisme, Névralgie.—Il est quelquefois difficile de déterminer laquelle de ces maladies afflige un patient, mais cette ignorance ne fera rien si les remèdes Holloway sont employés. Ils soulagent et guérissent toutes douleurs nerveuses et musculaires. Dans les cas de rhumatisme héréditaire, après avoir baigné les parties affectées dans l'eau salée chaude, on devrait frotter avec l'Onguent Holloway, de manière à ce que ses effets atteignent les nerfs excités, ce qui cause la douleur et l'enflure. L'Onguent Holloway a le mérite de soulager la maladie sans affecter la constitution, ce qui était le résultat inévitable des moyens employés autrefois pour la guérison de ces douleurs: la saignée, le mercure, calomel, etc.

JUSTE CONDAMNATION

Arnoldi, le "boddler" aux chiens de bronze, dont le procès vient de se terminer à Ottawa, a été condamné à une amende de \$1,000 et à six mois d'emprisonnement.

La justice a été inexorable, et Arnoldi, qui s'est plu à exploiter illégalement le trésor public à son profit, a reçu un juste châtiment et la conscience publique est maintenant satisfaite.

J'attire l'attention sur mon stock de bière de Dawes, qui est magnifique dans le moment.

F. N. CHAGNON.

La façade du magasin de M. C. O. Paradis disparaît aujourd'hui sous des tentures vertes, à l'occasion de la fête de nos concitoyens irlandais.

M. l'abbé Ledue, curé de Saint-Robert; M. l'abbé Courtemanche, curé de Saint-Roch; M. l'abbé Bojvier, curé de Saint-Joseph; M. l'abbé J. Noisoux, curé de Sainte-Victoire; M. l'abbé Darche, vicaire de Saint-Ours, sont venus prêter le concours de leur ministère aux RR. PP. prédicateurs de la retraite.

Rebecca Wilkinson, de Brown-ave. Ind., dit: "J'ai souffert trois ans souffrance de Névralgie, faiblesse d'Estomac, Dyspepsie et Indigestion, jusqu'à ce que ma santé fut dérangée. Je n'étais soulagé constamment sans résultat jusqu'à ce que j'ai acheté une bouteille de Névralgie de Perry Davis, qui me fit plus de bien qu'aucun \$50 de remède que j'eus en ma vie. Je recommanderai cette personne faible de se servir de ce remède agréable et précieux. Une bouteille d'essai vous convaincra. Vendez par J. Sylvestre, orol. 17 août 1892—1a.

Vous n'attendez pas que les Voleurs viennent pour acheter un revolver, alors n'attendez pas non plus que la maladie arrive avant d'acheter une bouteille de PAIN-KILLER de Perry Davis. Vous pouvez en avoir besoin Crampes, Frissons, Rhumatisme, Névralgie, Mal des dents, Toux, Rhume, Mal de Gorge, etc. Achetez une Grande Bouteille Maintenant. Vieux Prix-populaire 25¢.

M. J. R. Molson vient de donner \$70,000 à la faculté médicale de l'Université McGill.

Fêtes de la Ville et du District

Les buveurs de bière devront essayer notre bière de Dawes, avant d'en acheter d'autre.

F. N. CHAGNON.

L'actif général du Montréal & Sorel, M. Hyacinthe Beauchemin, est parti ce matin pour Toronto, où il va acheter une nouvelle locomotive pour ce chemin de fer dont l'exploitation, depuis que le nouveau syndicat en a pris la direction, donne au public la plus entière satisfaction possible.

De fait, de tous les chemins de fer, le Montréal & Sorel est celui dont les trains ont, cet hiver, marché avec le plus de régularité, même au milieu des plus fortes tempêtes que nous ayons eues.

Nous en félicitons donc cordialement ceux que cela concerne et plus particulièrement notre concitoyen M. H. Beauchemin.

Ainsi qu'on le verra par l'avis publié ailleurs, les heures d'arrivée et de départ des trains, sur le M. & S., seront légèrement modifiées à partir du lundi 20 mars courant.

N'oubliez pas que nous accordons une attention toute spéciale à la bière de Dawes.

F. N. CHAGNON.

L'honorable juge L. O. Loranger a présidé ce matin la cour de Circuit du Comté de Berthier, à Berthierville. Il n'y avait que très peu d'affaires que l'honorable juge a expédiées avec la célérité qui lui est habituelle.

Le terme clos, l'honorable juge a piqué une pointe à Sorel, qu'il aime toujours et qu'il ne manque jamais de visiter chaque fois qu'il en a l'occasion.

L'honorable juge Loranger est descendu au Brunswick et est retourné à Montréal cette après-midi.

M. J. H. Wright a plusieurs maisons et magasins à louer, place du marché Richelieu, Sorel. Qu'on se le dise.

Eringo bragh!!! Nos compatriotes irlandais célébreront aujourd'hui leur fête nationale.

A cette occasion nous leur offrons nos félicitations et la réalisation des vœux qu'ils forment pour la verte Erin, leur mère-patrie.

Le fromage raffiné de Brunswick se vend chez M. F. N. Chagnon. Prix, 35 cts.

A l'occasion de la fête patronale des Irlandais plusieurs de nos concitoyens portent aujourd'hui le ruban vert à la boutonnière.

J'attire l'attention sur mon stock de bière de Dawes, qui est magnifique dans le moment.

F. N. CHAGNON.

La façade du magasin de M. C. O. Paradis disparaît aujourd'hui sous des tentures vertes, à l'occasion de la fête de nos concitoyens irlandais.

M. l'abbé Ledue, curé de Saint-Robert; M. l'abbé Courtemanche, curé de Saint-Roch; M. l'abbé Bojvier, curé de Saint-Joseph; M. l'abbé J. Noisoux, curé de Sainte-Victoire; M. l'abbé Darche, vicaire de Saint-Ours, sont venus prêter le concours de leur ministère aux RR. PP. prédicateurs de la retraite.

Rebecca Wilkinson, de Brown-ave. Ind., dit: "J'ai souffert trois ans souffrance de Névralgie, faiblesse d'Estomac, Dyspepsie et Indigestion, jusqu'à ce que ma santé fut dérangée. Je n'étais soulagé constamment sans résultat jusqu'à ce que j'ai acheté une bouteille de Névralgie de Perry Davis, qui me fit plus de bien qu'aucun \$50 de remède que j'eus en ma vie. Je recommanderai cette personne faible de se servir de ce remède agréable et précieux. Une bouteille d'essai vous convaincra. Vendez par J. Sylvestre, orol. 17 août 1892—1a.

Le feu s'est déclaré dans l'église, blissement de la Gazette, de Montréal, mercredi soir. Les dommages sont d'une couple de milliers de dollars.

FROMAGES

"Blue Star" et "Jersey Lily"

Ces deux marques de fromage comptent parmi celles qui sont les plus recherchées sur le marché de l'Angleterre.

M. J. N. DUGUAY Agent des fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" est prêt à recevoir des applications des fromagers qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs fromages sur le marché de Montréal aux conditions ordinaires, à savoir: 5c de commission par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les hommes fromageries de vendre leurs produits au prix du gros, sans qu'il en coûte beaucoup.

Le nombre des fromageries devant appartenir à la combinaison "BLUE STAR" est limité à 52; et celui de la combinaison "JERSEY LILY" à 40. La "BLUE STAR" est destinée aux fromageries de la rive Sud du fleuve, et la "JERSEY LILY" à celles de la rive Nord.

Un détail des deux marques ont réalisé le même prix durant toute la saison. Il est bien entendu que le fromage fait de lait cru ne peut entrer dans aucune de ces combinaisons; non plus que le fromage mal fait et mal empaqueté. Les applicants devront se conformer à mes instructions, autrement il devient inutile pour eux de penser à faire partie des combinaisons ci-haut.

M. J. N. DUGUAY fabrique des boîtes à fromage telles qu'exigées par le marché anglais. Les prix dépendent de la distance pour les rendre à destination. M. J. N. DUGUAY vend toutes sortes de FOURNITURES POUR LES FROMAGERIES telles que: Coton à fromage, Présure, Couleur, Sel à fromage, Scale Beards, etc., etc.

J. N. DUGUAY, LABAIE, Comté de Yamaska, P. Q.

Sorel, 15 mars 1893—3m.

Nouveau Rebus pour Prix LADIES AT HOME

Avec cette BELLE DAME se trouvent DEUX AUTRES figures. Pouvez-vous les trouver? Si oui, marquer les figures et envoyez-les nous tel que dit: LADIES AT HOME est le HOME MAGAZINE du Canada. La matière à lire et ses illustrations sont de meilleurs. Rien de semblable pour le prix seulement, 50c par année, n'a encore été publié en ce pays. Lui-même et les publications sœurs battent bientôt la marche à toutes les autres publications périodiques au point de vue de la circulation. Pour y arriver on a adopté un bon et légitime système de primes à grande frais. Durant 1892 nous nous proposons de donner QUATRE PIANOS DROITS ELEGANTS. W. Wilson, ex-préfet de Ayr, Ont., a obtenu le splendide PIANO ROSEWOOD qui a été admiré par des milliers de personnes qui ont visité nos salles d'expositions durant les deux dernières semaines.

Nous publions le LADIES COMPANION \$1.00 par année. Aussi le LADIES AT HOME 50c par année. Ne PRENEZ pas l'une pour l'autre—avec le mot "Ladies" ou "Home" dans le titre—pour l'une ou l'autre de ces deux belles magazines. Nous publions aussi OUB BOYS AND GIRLS à 25 cents par année. OUB BOYS AND GIRLS n'a pas de rapport avec un journal pour les jeunes gens publié King St. West, qui demande des souscripteurs, mais ne donne pas de NUMEROS DE RUE dans son adresse.

LISTE DES PRIX

A la première personne devinant le rebus nous donnerons \$100 EN ARGENT, la suivante recevra une MONTRE D'OR; la troisième un SERVICE à TEE EN ARGENT, la quatrième un PATINOIR DE BOIS DE SOIE, la cinquième une LAMPE POUR BANQUET, la sixième une BOUTEILLE de chaque sorte de MOUSTES avec instructions; la septième, un SERVICE à TEE, la huitième un PORTAIT en CRAYON, la neuvième un CABINET de TOILETTE, la dixième une EPINGLETTE en OR, la onzième une MONTRE D'OR, la douzième une boîte de travail en peluche, chacune des neuf autres une belle épinglette. A celle qui n'envoie rien le million nous donnerons un PIANO droit évalué à \$375.00. A chacune des dix autres un portrait au crayon d'elles-mêmes ou d'un ami. La personne envoyant la lettre dont l'estampille aura été apposée à la date la plus éloignée du 15 juillet prochain, recevra une MACHINE A COUTRE évaluée à \$400.00. La personne la suivant immédiatement recevra une MONTRE EN ARGENT, et chacune des dix autres une belle EPINGLETTE en OR.

CONDITIONS:—Chaque concurrent devra marquer les figures du rebus à l'encre ou au crayon, découper l'annonce et nous l'envoyer avec cinquante cents pour une année d'abonnement au LADIES AT HOME. Adressez habilement.

"Z" Ladies' Companion Pub. Co. 166 King St. West, Toronto, Can.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DES COMTES DE RIMOUSKI, TEMISCOUATA & KAMOURASKI. Avis public. Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un Règlement passé par les Directeurs de cette Compagnie, le sept Mars courant (1893), il a été imposé une taxe ou Répartition de quinze par cent sur tous les Billets de dépôt en force à partir du numéro 3,627 inclusivement (9 Mars 1888) jusqu'au numéro 4,575 aussi inclusivement (30 Mars 1891).

Le paiement de cette Répartition est actuellement requis en vertu du dit Règlement, et doit être versé au Bureau du Trésorier, en la ville de St-Germain de Rimouski, sous le plus court délai.

Par ordre, F. F. ROULEAU, Secrétaire. Rimouski, 9 Mars 1893.—11s.

CHEMIN DE FER MONTREAL & SOREL. Avis public. Le paiement de cette Répartition est actuellement requis en vertu du dit Règlement, et doit être versé au Bureau du Trésorier, en la ville de St-Germain de Rimouski, sous le plus court délai.

Par ordre, F. F. ROULEAU, Secrétaire. Rimouski, 9 Mars 1893.—11s.

CHEMIN DE FER MONTREAL & SOREL. Avis public. Le paiement de cette Répartition est actuellement requis en vertu du dit Règlement, et doit être versé au Bureau du Trésorier, en la ville de St-Germain de Rimouski, sous le plus court délai.

Par ordre, F. F. ROULEAU, Secrétaire. Rimouski, 9 Mars 1893.—11s.

CHEMIN DE FER MONTREAL & SOREL. Avis public. Le paiement de cette Répartition est actuellement requis en vertu du dit Règlement, et doit être versé au Bureau du Trésorier, en la ville de St-Germain de Rimouski, sous le plus court délai.

Par ordre, F. F. ROULEAU, Secrétaire. Rimouski, 9 Mars 1893.—11s.

CHEMIN DE FER MONTREAL & SOREL. Avis public. Le paiement de cette Répartition est actuellement requis en vertu du dit Règlement, et doit être versé au Bureau du Trésorier, en la ville de St-Germain de Rimouski, sous le plus court délai.

Par ordre, F. F. ROULEAU, Secrétaire. Rimouski, 9 Mars 1893.—11s.

CHEMIN DE FER MONTREAL & SOREL. Avis public. Le paiement de cette Répartition est actuellement requis en vertu du dit Règlement, et doit être versé au Bureau du Trésorier, en la ville de St-Germain de Rimouski, sous le plus court délai.

Par ordre, F. F. ROULEAU, Secrétaire. Rimouski, 9 Mars 1893.—11s.

DEMEGAGE

Le soussigné prend la liberté d'annoncer qu'il vient d'ouvrir un Restaurant, porte voisine de l'Hotel Lemoine, place du Marché Richelieu.

Il continuera cependant à exploiter son Restaurant de la rue Augusta jusqu'au 1er Mai, et d'ici à cette date il fera plus à bonne heure que le contraire. Avis à ses patrons.

H. LASSISERAYE, RESTAURATEUR. Sorel, 15 mars 1893.—3m.

A LOUER

Cette magnifique maison, avec superbe magasin et toutes les améliorations modernes, la propriété du sous-signé, située rue Augusta, voisine du Sorel. Conditions faciles. Possession au 1er mai.

LOUIS MORASSE. Sorel, 20 février 1893.—1m.

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, Cour Supérieure No 3786. Dame Marie-Louise Bouvier de la Cité de Sorel, District de Richelieu, épouse de Jules Poulin, commerçant, du même lieu, demanderesse vs Jules Poulin, le cité de Sorel, District de Richelieu, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour contre le défendeur. Sorel, 6 février 1893.

Bruneau & Plamondon, Procureurs de la Demanderesse. Sorel, 15 fév.—5 son.

A LOUER

L'Hotel Richelieu, possession le 1er de Mai. S'adresser à A. Desforges, Agent de la Cie Richelieu & Ont. Sorel, 17 Fév. 1892.—1m.

A VENDRE

Cette magnifique propriété, appartenant au sous-signé et située coin des rues de la Reine et de George, et comprenant deux maisons en briques, dont l'une à quatre étages, et l'autre à 3 étages, l'une formant trois magnifiques logements, aussi une autre maison en bois, le tout avec dépendances et en bon ordre.

Une autre maison, rue Royale, en bon ordre. Aussi un vaste quai de 70 pieds de largeur fort recherché par les navigateurs et marchands de bois et de charbon. Conditions très belles.

PIERRE BELLEFEUILLE, Propriétaire. Sorel, 15 février 1893.—3m.

